



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI  
AUX PARTICIPANTS AU Vème CONGRÈS INTERNATIONALE  
D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE PSYCHOSOMATIQUES**

*Samedi 19 novembre 1977*

*Mesdames, Messieurs,*

Nous remercions votre Président, le Professeur Carenza, et Nous sommes heureux d'accueillir et de saluer aujourd'hui les participants au cinquième Congrès d'obstétrique et de gynécologie psychosomatiques actuellement réuni à Rome.

Qu'il Nous soit permis de vous exprimer d'abord l'estime de l'Eglise pour votre profession, qui est vraiment une «mission» au service de la vie humaine. Dans la recherche à laquelle vous vous adonnez dans un domaine difficile, dans la responsabilité que vous assumez chaque fois qu'un cas vous est soumis, dans votre souci de partager les problèmes et les angoisses de celles qui se confient à vos soins, l'amour du prochain, - dont le Seigneur a dit qu'il s'adressait à Lui-même (Cfr. *Matth.* 25, 40) -, trouve une de ses plus belles expressions.

En parcourant la liste des différentes questions soumises à votre étude, on voit que vos spécialités, bien qu'elles concernent essentiellement les débuts de la vie humaine, recouvrent en fait un champ très vaste de recherches et de traitements. Cette ampleur ne serait-elle pas due, au moins en partie, à l'élargissement de perspective qui caractérise vos travaux, à cette prise en considération des interactions, aussi réelles que mystérieuses, qui existent entre le somatique et le psychique, et qui déterminent étroitement la santé et la maladie?

Vous vous penchez donc sur le problème des répercussions que les conditions psychosomatiques des parents et leurs états émotionnels peuvent avoir sur le développement physique et psychique de l'enfant. Les faits démontrent en effet une telle influence et, bien qu'il y ait des difficultés à expliquer scientifiquement ce phénomène, vos analyses cliniques et votre expérience

professionnelle vous confirment chaque jour l'importance que revêt, dans l'unité psychosomatique de la personne humaine, l'élément qui la distingue des vivants dénués de raison: l'âme spirituelle, intelligente et libre.

Ainsi votre science professionnelle ne peut-elle faire abstraction des considérations morales et religieuses qui, à un degré plus ou moins fort, interviennent de fait dans la personnalité humaine. Il faut apprécier à leur juste valeur l'importance que les critères moraux et les convictions religieuses peuvent avoir chez les époux aussi bien pour le contrôle et l'expression de leurs sentiments, la promotion ou le refroidissement de leur amour, de leur affection réciproque, de leurs soucis et de leurs espérances, toutes réalités qui peuvent être modifiées, stimulées ou réprimées par les orientations de l'esprit. Vous insistez sur la nécessité de la maîtrise de soi et la domination des passions, afin d'assurer la transmission de la vie dans une rencontre d'amour, dans le respect de la dignité de chacun des époux et l'harmonie de leurs volontés, assurant ainsi les conditions les meilleures pour l'évolution psychologique et somatique ultérieure de l'enfant. Il faut donc louer votre sollicitude à informer les futurs parents de l'importance que revêt l'exercice raisonnable de la sexualité, comme aussi des risques que comporte toute violence exercée sur la faculté générative par l'emploi de médicaments qui ne sont pas ordonnés à corriger ses défauts mais à en empêcher les fonctions normales. C'est pour Nous une grande satisfaction de constater que la psychosomatique génétique appuie et confirme la norme éthique en dénonçant avec une préoccupation croissante les dangers inhérents à l'emploi des contraceptifs. Au contraire, pour augmenter chez les parents la conscience de leur devoir d'exercer leur paternité de façon responsable, l'Eglise encourage, comme Nous l'avons déjà dit en d'autres occasions, tous les progrès que vos recherches peuvent susciter pour faciliter l'exercice d'une telle paternité, de même qu'elle se félicite de vos efforts pour assurer à la conception humaine les conditions les plus favorables pour le développement somatique et psychique de l'enfant.

Vous cherchez, comme c'est votre devoir, à combattre toute douleur anormale de la grossesse et de l'enfantement, à condition évidemment de le faire sans risque, sans porter non plus atteinte aux sentiments d'amour qu'inspire une maternité assumée en esprit de sacrifice, apte à exprimer le rapport intime existant entre la mère et son enfant. Mais vous ne devez jamais oublier aussi que votre profession est au service de la vie humaine, de toute vie humaine depuis le moment de sa conception. Les malformations organiques, lorsque ce malheur arrive, ne peuvent priver aucun être humain de sa dignité ni de son droit inaliénable à l'existence: c'est en fait une vision matérialiste de la vie que d'envisager les choses autrement.

C'est pourquoi un médecin catholique conscient de ces exigences ne saurait se prêter à des expériences sur l'embryon ou le fœtus humain, même pour le progrès de la science, ni même si cet être était destiné, pour des raisons naturelles ou par le fait criminel des hommes, à périr avant d'avoir vu le jour. Et surtout il ne peut, après avoir porté un diagnostic fatal, céder à des pressions, même les plus respectables en apparence, comme celles de parents qui voudraient recourir à sa science pour échapper à l'épreuve de mettre au monde un enfant gravement handicapé.

Lourde responsabilité que la vôtre! Contre toute tentation qui tendrait à porter atteinte à votre belle profession dont le seul but est de protéger et d'épanouir la vie, efforcez-vous de montrer toujours mieux que ce but ne peut être atteint qu'en mettant au premier plan la signification des valeurs spirituelles.

Nous demandons à l'Esprit-Saint, Esprit de science et de force, de vous y aider, et Nous demandons de grand cœur au Seigneur de bénir vos personnes et toutes vos familles.